



Le Guide des aides en Nouvelle-Aquitaine

AIDES

DISPOSITIF DE L'U.E.

Pêche et aquaculture : développement par les acteurs locaux

Publics concernés

Association , Collectivité territoriale , Entreprise , Établissement public , Jeune actif ,
Université, Enseignement supérieur, Recherche

Domaines secondaires

Pêche

Les mesures de développement local par les acteurs locaux (DLAL) visent à renforcer l'implication des acteurs sur leur territoire, en lien avec les autres filières.

Objectifs

Les 4 GALPA (Groupe d'Action Locale Pêche et Aquaculture) retenus en Nouvelle-Aquitaine sont chargés de définir une stratégie de développement maritime destinée à faire émerger des projets porteurs. Le FEAMP cofinance la mise en œuvre concrète de ces stratégies, ainsi que les actions d'animation.

Bénéficiaires

Association
Collectivité territoriale et établissement public
Entreprise
Établissement d'enseignement
Exploitant
Jeune

Comment faire ma demande ?

Le dossier répond aux objectifs du GALPA.

Plancher d'éligibilité de 5 000 € d'aides publiques

Plafond d'éligibilité de 25 000 € d'aides publiques

Si vous avez un projet, merci de vous rapprocher du GALPA présent sur votre territoire.

Vous trouverez ci-dessous le lien vous permettant de télécharger le formulaire, la notice, les annexes techniques et le cadre méthodologique (qui rappelle les critères d'éligibilité et de sélection) spécifique à cette mesure.

Vous pouvez télécharger les documents sur le site de «l'Europe s'engage en France » :

<http://www.europe-en-france.gouv.fr/L-Europe-s-engage/Fonds-europeens-2014-2020/Politique-de-la-peche-et-des-affaires-maritimes/FEAMP>

Nous vous invitons alors à consulter régulièrement ce site afin de prendre connaissance des mises à jour.

Vos contacts GALPA

GALPA La Rochelle / 05 46 30 35 10 / marie-laure.isler@agglo-larochelle.fr

GALPA Marennes Oléron / 05.46.75.23.89 / g.mossot@marennes-oleron.com

GALPA Pays Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre / 05 57 73 08 49 / dlal@paysbarval.fr

GALPA Côte Basque - Sud Landes / 05 59 47 65 49 / dlal.cbsl@cidpmem6440.fr

Informations Région Nouvelle-Aquitaine : utiliser le formulaire "Contactez-nous" ci-dessous.

Correspondants

Service Pêche et Aquaculture

05 57 57 01 60